



Date : 10 avril 2024

Titre : Entretien des systèmes électriques et d'alarme incendie pour divers emplacements internationaux

Numéro de demande de soumissions : 22-200531

Les questions et réponses suivantes sont en lien avec le document de sollicitation mentionné ci-dessus.

Questions et réponses #2

- Q10. "La section 5.3 de la partie 2 - Évaluation et méthode de sélection indique « Les soumissionnaires doivent fournir tous les détails concernant l'applicabilité, le montant et l'administration du paiement de toutes les taxes (y compris la TVA comme décrit ci-dessous) et les droits (y compris les droits d'importation) payables à l'égard des travaux, ainsi que toute exonération éventuelle de tout ou partie de ceux-ci. » Le formulaire de soumission comporte une ligne nous permettant d'indiquer le coût de toutes les taxes applicables conformément à la présente section 5.3. Pour le moment, nous ne savons pas où seront situés les projets ni quelle en est la portée spécifique, nous ne pouvons donc pas déterminer un coût précis pour les taxes ou les droits. Cette ligne du formulaire d'appel d'offres est-elle critique pour l'évaluation ? À des fins d'estimation, est-il acceptable d'inclure simplement la TVH sur cette ligne pour les taxes applicables ? »
- A10. Les soumissionnaires doivent soumettre le montant des taxes à des fins d'estimation uniquement. La proposition de prix sera évaluée sur la base du montant indiqué sur la ligne **Valeur estimée (E1+E2+E3+E4+E5) (taxes applicables en sus)** de la **Partie 3 – Formulaire d'appel d'offres**.
- Q11. « La section FS5 du formulaire d'appel d'offres indique : « *Je joins/Nous joignons/Nous joignons ci-joint une certification d'intégrité conformément à l'article 7.3 b) ou 7.5.* » Si nous n'avons aucune accusation ni condamnation pénale, pouvez-vous préciser quelles certifications, le cas échéant, doivent être soumises avec notre offre ? »
- A11. La vérification de l'intégrité sera effectuée par le MAECD avant l'attribution du contrat. Les informations requises pour effectuer la vérification sont décrites à la section **7.0 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission** de la **Demande de propositions**.
-